

**CONGRES INTERNATIONAL
PLURIDISCIPLINAIRE**



*Quel tourisme sportif ?
Fabrication d'une expérience
contemporaine de l'ailleurs
&
2^{ème} journée du CERCE
Anthropologie du sport*

4, 5 et 6 juillet 2018

Espace Saint-Charles 2

Université Paul Valéry - Montpellier 3

Laboratoires porteurs :

SANTESIH / LERSEM-CERCE

&

MSH Sud - Languedoc-Roussillon Universités

APPEL À COMMUNICATION

QUEL TOURISME SPORTIF ?

Fabriquer une expérience contemporaine de l'ailleurs

La société de production cède la place à une société de consommation, dans laquelle les loisirs gagnent du terrain. Le temps libre tend alors à se transformer en temps pour entretenir son corps et la « civilisation des loisirs » secrète sa propre culture (Dumazedier, 1964). Les loisirs sportifs tiennent ainsi une place particulière dans notre société contemporaine. La "sportivisation" de la société, sur le plan culturel et économique, engendre une expansion et un renouvellement des formes de loisirs sportifs (accroissement du nombre de pratiques sportives et diversification des usages des techniques sportives), dans des logiques à la fois récréatives (Corneloup, 2011), de souci du corps (Rauch, 1988), mais aussi d'un rapprochement avec son environnement qu'il soit urbain ou naturel.

L'univers des activités sportives, combinant des lieux de destination et des activités motrices, ludiques et culturelles, se mêle à l'expérience du voyage ; métissage qui caractérise le tourisme sportif. Pigeassou définit le tourisme sportif comme un déplacement vers « une destination (organisatrice d'un espace-temps) sélectionnée pour participer à des phénomènes caractéristiques de la culture sportive ludique comprise comme expression d'une activité motrice et/ou de manifestations culturelles » (2000). Dans ce cas, qui est touriste sportif ? Qui est voyageur sportif ? Cette opposition récurrente (Urbain, 1991) a-t-elle d'ailleurs encore un sens dans l'univers sportif (Sobry, 2016).

« Dans une société réputée confortable, l'aventure est dans l'air du temps. (...) Sa nouvelle configuration et son influence sont considérables sur les pratiques de loisirs sportifs et touristiques » (Pociello, 1987). Mais plusieurs tendances touristiques sollicitant les loisirs sportifs s'organisent et s'opposent pour répondre à de nouvelles manières de penser et de vivre l'ici et l'ailleurs.

D'un côté, l'aventure a toujours stimulé l'imaginaire des individus par l'intermédiaire de récits. L'image de l'aventurier est souvent associée à celle de l'explorateur risquant sa vie pour parcourir le globe à la recherche d'espace vierge. Des voyages sur le thème de l'aventure sont ainsi demandés et commercialisés. Les expéditions commerciales sont « une modalité de loisirs et des vacances où l'on fait jouer les thèmes du risque et de l'imprévu programmé » (Ehrenberg, 1991). Les nouveaux aventuriers vont choisir une destination propice à l'exercice d'activités parfois extrêmes. Ces touristes déclarent rechercher à vivre des situations risquées qu'ils ne retrouvent pas dans nos sociétés contemporaines trop aseptisées (Barthelemy, 2002). Le tourisme d'aventure est devenu un « marché de l'extrême visant la mise en jeu de l'individu dans son expression purement personnelle » (Ehrenberg, 1991). Un tel engagement du corps (Routier & Soulé, 2012) allant parfois jusqu'à une prise de risque très importante interroge forcément.

De l'autre côté, un « tourisme contemplatif » et/ou écologique se développe pour prendre le temps d'instaurer « une sensorialité intimiste avec la nature et la culture » (Bourdeau, 1994). Dans ce registre émergent des modes d'exploration comme le *slow tourisme* qui consiste à choisir des moyens de transports moins polluants (vélo, roulotte, cheval, bateau à voile...) comme pour s'extirper d'une société de consommation jugée trop invasive. L'empreinte du touriste est minimisée. Tous ses comportements sont pensés pour pouvoir rentrer en communion avec ce qu'il observe (Corneloup, 2011). « La nature s'est réaffirmée comme un référent culturel et idéologique majeur pour les civilisations urbaines »

(Bourdeau, 1994). Même si la logique touristique présentée ici est essentiellement contemplative et/ou responsable, elle n'en demeure pas moins engageante pour découvrir de nouveaux horizons, créant une forme d'aventure personnelle. Cette aventure est parfois exacerbée : voulant faire corps avec la nature l'ermite anachorète se réfugie dans la caverne, dans une cabane en bois à Walden pour Thoreau (2008), dans un canyon de la Sierra pour John Muir (2011) ou en Sibérie avec Sylvain Tesson (2011). L'enfermement dans la nature intensifie l'effet d'immersion. Dans l'univers à part du désert le nomadisme traverse de toute sa mobilité continentale : ainsi les *full-timers* du voyage est une « domestication d'un territoire sauvage » (Forget, 2012). Kenneth White (2007), dans son laboratoire cosmopoétique, retrouve en Rimbaud, Gauguin et Victor Segalen « les Finistère de l'esprit » comme autant de tentation de dépasser l'Occident dans un orientalisme encore colonial. On comprend alors les propos d'Ehrenberg lorsqu'il dit que « Le progrès nous inquiète et le désert nous rassure » (1991).

L'ensemble de ces manières de vivre et de concevoir le tourisme sportif renvoie aux valeurs contemporaines d'un imaginaire où l'aventure, dans son acception la plus large et la plus diversifiée, est au centre d'une recherche de réenchantement du proche et du lointain. La fabrique du tourisme sportif serait-il le lieu d'une forme de résistance face à notre société contemporaine, c'est-à-dire un moyen (ludique et respectueux) de se réappropriier l'environnement, de le rendre plus habitable et par la même occasion de faire attention à sa propre santé ?

THEMATIQUES

Thème 1 : Les pratiques sportives au prisme des activités touristiques ?

Les sports, tels que nous les connaissons aujourd'hui, comme les activités touristiques se sont développées parallèlement dans le sillage de l'émergence de la société industrielle du XIX^{ème} siècle (Guttman, 1978 ; Veblen, 1899). Ce n'est cependant que dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle que ces deux formes d'activités convergent dans la catégorie de tourisme sportif, donnant lieu à des pratiques nouvelles, du moins affichant de nouveaux contours et sens pour ceux qui s'y adonnent (Glyptis, 1982; Pigeassou, 1997; Gibson, 1998). Si, au cours de ces dernières décennies, les sciences sociales ont commencé à développer des champs d'études autour du sport (Bromberger, 1995) et du tourisme (Cousin, 2016), elles n'ont encore que rarement tenté de combiner les deux pour interroger les pratiques se trouvant à la croisée de ces deux domaines d'activité.

Il semblerait pourtant fécond de s'attacher à analyser ces phénomènes pour enrichir nos connaissances concernant le sport, le tourisme et, par extension, les loisirs. Ce premier axe thématique se place ainsi dans la continuité d'une journée d'études, intitulée « Autour des sports », organisée à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, en avril 2017. Il s'agissait alors de d'identifier les logiques de transformation des pratiques étudiées et de comprendre les enjeux d'un rapprochement (mise en conformité) avec le système sportif (Darbon, 2012) ou, inversement, d'une résistance à ce processus, voire d'une désportisation comme forme de réappropriation radicale des pratiques pour les faire correspondre à d'autres finalités (Soldani, 2015).

Il est ici proposé de réfléchir aux catégories de sport et de tourisme à travers les pratiques relevant, pour les acteurs ou pour les observateurs, du tourisme sportif, sans pour autant chercher à poser une grille normative qui exclurait certaines activités ou les catégoriserait de façon trop rigide et selon des critères arbitraires. Les communications pourront ainsi interroger les limites de ces concepts, en explorant ce qu'il peut y avoir de touristique dans le sport et de sportif dans le tourisme - à la façon dont les contributeurs au double numéro thématique du Journal du MAUSS consacré au jeu et au sport (2015) questionnaient la dimension ludique demeurant dans les pratiques sportives. Le tourisme sportif se démarque-t-il radicalement d'autres formes de tourisme ? Et si oui, en quoi ? Est-il compatible avec d'autres approches du tourisme ? Les sports pratiqués dans ce cadre conservent-ils la dimension compétitive (agonistique) qui les caractérisent par ailleurs ? Que signifie la transposition de certaines pratiques dans le domaine touristique pour ses acteurs ?

Cette dimension théorique n'est cependant pas la seule concernée par ce thème. Les études de cas empiriques, plus particulièrement celles s'appuyant sur des descriptions originales et fines de pratiques, sont ici sollicitées afin d'éclairer les usages, anciens et nouveaux, caractérisant ce type de loisirs et donc ce qu'est, *in fine*, le tourisme sportif. Il s'agit, ce faisant, de s'écarter d'une vision trop surplombante ou macrosociologique de ces phénomènes pour les aborder de façon nuancée, en partant non pas de ce qu'elles devraient être, mais comment elles sont mises en œuvre par les usagers et comment ces derniers se représentent leurs propres activités ou le spectacle auquel ils assistent. Il sera donc question de comparer la pratique à la norme, de comprendre les stratégies déployées par les acteurs pour se réapproprier, voire détourner, les activités dans lesquelles ils se sont engagés et échangent entre eux leurs manières de faire (De Certeau, 1980). Par la même, c'est aussi s'interroger sur ce que font les loisirs sportifs aux personnes, posant la question du genre, mais aussi de la santé dans le choix d'une pratique. Le tourisme sportif est-il un marqueur identitaire ou d'appartenance ? Les variations dans les pratiques renvoient-elles à des désaccords entre les acteurs, ou caractérisent-elles plutôt un processus de transformation et de réappropriation toujours en cours ?

Enfin, une exploration de la dimension méthodologique, principalement dans le recueil de données, sera attendue. Observer *in situ* (Beldame et Perera, 2016), permet de saisir comment les pratiques de loisirs organisent et réorganisent de nouveaux modes de vie, posant la question des sens ; de la fabrique des goûts et des dégoûts (Raveneau *et al.*, 2011).

Thème 2 – Corps, image, bien-être et innovation

L'aventure touristique, incluant les loisirs sportifs, est devenue un projet de communication où chacun souhaite garder une trace de son voyage pour pouvoir raconter avec des preuves à l'appui tout ce qu'il a vécu. L'expérience sportive se matérialise par l'utilisation de la Gopro (Le Breton, 1991, Andrieu, 2015) ou du téléphone portable (à l'aide de multiples accessoires). « Les hauts lieux du risque, même situés au bout du monde, deviennent rapidement des supermarchés d'aventures » (Le Breton, 1991). L'interaction qui en résulte, faite d'émotions partagées, permet d'aborder l'environnement d'une autre manière voire de faire évoluer les pratiques de loisirs sportifs. La relation qui s'installe relève d'une expérience basée sur l'amplification des émotions, d'une mise en scène de son propre corps, mais pas n'importe comment...

En effet, l'idéal corporel, qui consiste à être en forme et tonique, synonyme de santé, comme nouvelle référence a vu le jour avec l'avènement des loisirs (Queval, 2008). Le corps

se montre et se dévoile, sous l'effet conjugué de la mode et du tourisme balnéaire. L'évolution de l'esthétique des maillots de bain est révélatrice de la place accordée au corps. Par exemple, même si le « bikini » lancé par Louis Réaud en 1946 a fait scandale (Sohn, 2006) il est désormais complètement admis sur les plages. Le corps n'est plus dissimulé comme au début du 19^e siècle, il est exhibé et mis en scène. On assiste à une véritable libération des corps depuis les années 1960. Le corps est présenté comme le « véhicule du plaisir » (Featherstone *et al.*, 1991), et plus il correspond aux images idéalisées de la jeunesse, de la santé, de la forme et de la beauté, plus sa valeur d'échange est grande. Paradoxalement, la libération du corps impose l'effort et la perpétuelle surveillance de soi et de son alimentation.

D'un corps caché, on passe ainsi à un corps montré et libéré, qui s'impose, mais qui impose dans le même temps une nouvelle autodiscipline. L'entretien du corps « athlétique », devient le loisir le plus prisé et le plus important. Un véritable marché se développe (Bessy, 1987), souvent nommé la « vague aerobic ». Au sein de la « culture de la consommation », l'exercice physique et les régimes sont devenus des « produits » marketing. Le corps idéalisé devient un « objet stéréotypé de consommation » influençant notre existence corporelle. Commercialisés et déclinés sous bien des formes, les moyens d'exercer un contrôle sur le corps connaissent une fulgurante ascension. Le paysage corporel, véritable marché, repose sur des modèles composables, et reconstituables, que traversent cependant des axes forts : la minceur, la tonicité, la jeunesse des traits, la « bonne santé » apparente, en somme la « sportivisation » du corps. Essayer d'atteindre cet idéal ne façonne-t-il pas le sens du tourisme sportif ? En somme, le tourisme sportif ne serait-il pas le prolongement de cette vague aerobic, mais projeté ailleurs ? Dans quelle mesure l'aventure extrême ou contemplative commercialisée ne se tourne-t-elle vers un loisir de gestion et de mise en scène du corps idéal ?

Thème 3 – Risque, sécurité et accessibilité

Actuellement, l'objectif d'un séjour est bien souvent de dépasser le tourisme de masse pour se rapprocher d'une pratique plus authentique où la conquête de soi-même et ou le rapport avec la nature prime (Ehrenberg, 1991). « On veut sentir l'existence battre en soi » (Le Breton, 1991). Vivre une aventure hors du commun est de plus en plus accessible à tous, ouvrant ainsi des espaces (proches ou lointains) aménagés et contrôlés par des dispositifs normés. La notion d'extrême est particulièrement subjective (McIntyre, Roggenbruck, 1998, Bessy, 2005, Soulé, 2008) pour laquelle la sécurité joue un rôle dans la sensation de prendre des risques. « La prudence est souvent la meilleure auxiliaire du risque » (Le Breton, 1991). Selon Bourdeau, le risque ne se limite pas aux espaces naturels, mais à un ensemble d'éléments dus au dépaysement propre aux voyages d'aventure : instabilité politique et économique, le risque sanitaire. Il s'agit pour cet auteur de « goûter à l'exotisme d'une désorganisation sociale avancée » (1994).

De multiples Tours Opérateurs (TO) ont par exemple investi ce marché et commercialisent de nombreux voyages sur le thème de l'aventure, de la rencontre avec les populations locales, de la pratique sportive en harmonie avec la nature. Le risque fait partie intégrante de ce genre de voyage cependant il est mesuré et canalisé par les TO. La demande n'apprécie pas si il y a trop de contrôle, il apparaît alors un sentiment de dévalorisation de la qualité de l'expérience (Ladwein, 2005). Les TO n'ont pas le droit de faire prendre de réels risques à leurs clients : l'objectif est de créer un climat propice au sentiment de vivre une aventure avec une issue hasardeuse et donc aventureuse (Barthelemy, 2002).

On constate également l'émergence de nouvelles formes de TO, participatifs (Guest2guest, airbnb, meet to travel...) qui développent un tourisme communautaire, de « co vacances ». Dans quelle mesure l'aventure prend ici un autre sens ?

D'autres environnements proches ou lointains (montagnes, espaces balnéaires, ruraux et urbains) offrent des possibilités de pratiques de loisirs sportifs à la fois responsables et de plus en plus accessibles. L'évasion par la pratique de loisirs sportifs est de plus en plus encadrée, faisant l'objet de normes sécuritaires certes, mais aussi de labels. Le domaine du handicap est signifiant à ce sujet, impliquant des aménagements et des encadrements spécifiques. Ces dispositifs matériels et humains, revendiqués par certaines institutions sociales et soutenues au niveau du ministère, rendent accessibles les loisirs sportifs, mais posent tout de même la question des usages et de l'inclusion de ces publics.

Thème 4 – Impact, territoire et touristicité

La mise en œuvre d'événements sportifs de petites et grandes envergures, l'aide et l'incitation à l'implantation de structures de loisirs sportifs et la valorisation de la culture sportive, sont potentiellement des atouts stratégiques qui auront un impact économie et social sur un territoire donné, mais aussi des impacts médiatiques, politiques voire même urbanistiques, qui méritent notre attention. Le tourisme sportif peut ainsi participer à l'attrait des territoires, à sa « production » (Guibert, 2015). Selon l'objet d'investigation, on distingue différents niveaux d'espaces : local, régional, interrégional, national, international... On peut parler ici d'une touristicité propre à un territoire qui est vue comme la « relation entre compétitivité et dotation en attractions touristiques et, d'autre part, une relation entre compétitivité et aptitude des parties prenantes du territoire-destination à coopérer » (Botti et Peypoch, 2012). Il se joue *in fine* l'identité d'un territoire dans la manière de gérer les structures et les infrastructures en lien avec les pratiques sportives sans oublier l'administration du patrimoine naturel (balnéaire, montagnes et rural). Ainsi, « la touristicité d'un territoire est la combinaison des paramètres qui permettent d'évaluer à la fois la notoriété et la position de celui-là dans le développement du phénomène touristique » (Théodat, 2004).

Dès lors, s'emparer du sport et des loisirs sportifs peut être un moyen de valorisation d'un territoire, un attrait touristique potentiel, mais également une mise en concurrence de ces territoires. Comment s'organise une « touristicité inverse », symbolisant l'opposition entre deux territoires ? Peut-on parler du phénomène inverse, unificateur ? Comment le tourisme sportif assoit durablement l'identité d'un territoire voire la transforme ? Comment l'imaginaire pourrait être un réel vecteur de touristicité, menant les visiteurs sur un lieu idéalisé auparavant ? De même, il est possible d'interroger, en complément de ces dimensions spatiales, les différents régimes de temporalités dans lesquels s'inscrivent le tourisme sportif. Le tourisme sportif est-il ainsi lié aux saisons ? En quoi cela peut-il le différencier d'autres formes de tourisme ou d'activités sportives ? Le sport est-il, pour en certains lieux, un moyen d'enrichir la gamme des activités proposées durant certaines saisons et ainsi rééquilibrer les flux touristiques sur l'ensemble de l'année ?

Certains auteurs montrent, par exemple, que dans les définitions du tourisme et du touriste, l'excursionniste, consommateur important selon les cas, n'a pas sa place. Et pourtant 40 % de français ne partent pas en vacances (Cousin et Réau, 2016). Ceci relève du fait que la durée du séjour est déterminante dans la distinction entre le touriste (plus de 24 heures) et l'excursionniste (moins de 24 heures). Cazes (1992) considère alors la distance et la durée comme des « facteurs limitants » qui ne peuvent rendre compte totalement d'une activité

touristique si on applique certaines définitions. La réalité économique pourrait orienter une nouvelle définition en mettant l'accent sur la consommation touristique plus que sur la durée du séjour. Dans cette optique, les excursionnistes deviendraient des éléments à part entière de l'activité touristique (Mamontoff et Hoerner, 2009). Comment finalement cette logique comptable pourrait révéler de nouvelles manières de consommer du tourisme sportif et par conséquent de nouvelles stratégies d'aménagement des loisirs sportifs?

CONSIGNES AUX COMMUNICANTS

Les communications pourront être présentées sous forme de **communications orales (20 minutes et 10 minutes de discussion)**. Les conditions de soumission pour ces ateliers sont identiques à celles des propositions de communication.

Les langues officielles du colloque sont le français et l'anglais.

Les propositions de communication sont à fournir le **15 janvier 2018**.

Le résumé proposé doit être formaté de la manière suivante :

Titre de la proposition, (Times, 12, aligné à gauche)

Nom du ou des auteurs, adresse (Times, 12, aligné à gauche)

Résumé de 300 mots maximum (Times, 12, justifié).

Mots-clefs : 5 mots-clefs précisant bien les thèmes et les champs scientifiques.

À envoyer à l'adresse électronique suivante : eric.perera@umontpellier.fr

Informations : <http://www.santesih.fr/index.php/congres-tourisme-sportif-2018/appel-a-communications-2>

COMITÉ D'ORGANISATION

Le Congrès « Tourisme Sportif » se tiendra **les 4, 5 et 6 juillet 2018** à l'espace **Saint Charles 2 de l'Université Paul Valéry Montpellier 3**. Il est organisé par SantESiH (Santé Education Situations de Handicap, EA 2516, Université de Montpellier) et le LERSEM-CERCE (Centre d'Etudes et de Recherches Comparatives en Ethnologie, EA 3532, Université Paul-Valéry Montpellier 3).

Le comité d'organisation, associé à la **MSH Sud - Languedoc-Roussillon Universités** est composé de :

- Eric Perera : Maître de Conférence (Président du Comité) – Université de Montpellier
- Sylvain Ferez : Maître de Conférences, HDR – Université de Montpellier
- André Galy : PAST – Université de Montpellier
- Damien Issanchou : Maître de Conférences – Université de Lyon
- Nathalie Le Roux : Maîtresse de Conférences – Université de Montpellier
- Julien Mary : Chargé de mission scientifique MSH Sud
- Lapeyronie Bruno : PAST – Université de Montpellier
- Robin Recours : Maître de Conférences – Université de Montpellier
- Rémi Richard : Maître de Conférences – Université de Montpellier
- Thomas Riffaud : ATER – Université de Montpellier
- Jérôme Soldani : ATER, chercheur au CERCE – Université Montpellier 3
- Laurent Solini : Maître de Conférences – Université de Montpellier

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Andrieu Bernard, Professeur, Université de Paris 5 (France)
Augustin Jean-Pierre, Professeur des Universités émérite, Université de Bordeaux (France)
Bouhaoula Malek, Maître de Conférences, Université Grenoble Alpes (France)
Boutroy Eric, Maître de Conférences, Université de Lyon (France)
Carbonneau Hélène, Professeure, Université du Québec à Trois-Rivières (Canada)
Cometti Gérémy, Maître de conférences, Université de Strasbourg (France)
Dalben André, Enseignant-chercheur, Université de Londrina (Brésil)
Darbon Sébastien, Chargé de recherche, HDR, Université Aix-Marseille (France)
Fauré Laurent, Maître de conférences, Université Montpellier 3 (France)
Fournier Laurent-Sébastien, Maître de conférences, HDR, Université Aix-Marseille (France)
Gaissad Laurent, PhD, ENSA Paris Val de Seine (France)
Guérandel Carine, Maître de Conférences, Université de Lille (France)
Héas Stéphane, Maître de conférences HDR, Université Rennes 2 (France)
Liotard Philippe, Maître de Conférences, HDR, Université de Lyon (France)
Lima Neto Avelino de, Enseignant-chercheur, IFRN, Natal, RN (Brésil)
Marsac Antoine, Maître de Conférences, UFR STAPS, Université de Bourgogne (France)
Marcellini Anne, Professeur, Université de Lausanne (Suisse)
Márcio Marreiro das Chagas, Enseignant-chercheur, IFE ST, Rio Grande do Norte (Brésil)
Nobrega Petrucia da, Professeur, UFRN, Natal, RN (Brésil)
Pappous Sakis, Reader, Université de Kent (Angleterre)
Raveneau Gilles, Maître de Conférences, Université Paris Ouest Nanterre La Défense (France)
Richard Arnaud, Maître de Conférences, Université Montpellier 3 (France)
Rojo Luiz Fernando, Professeur, Universidade Federal Fluminense (Brésil)
Rouanet Sylvain, Professeur assistant, Université du Peuple de Chine (Chine)
Ruffié Sébastien, Maître de Conférences, HDR, Université des Antilles Guyane (France)
Salazar Noël, Research Professor, University of Leuven (Belgique)
Suchet André, Maître de conférences, Université de Bordeaux (France)
Villoing Gaël, Maître de Conférences, Université des Antilles Guyane (France)

PARRAINAGES

- Techniques et Enjeux du Corps (TEC) – EA : 3625
- GDRI 836 CNRS Université Paris Descartes
- Adaptations au Climat Tropical, Exercice et Santé (ACTES) – EA : 3596, Université Antilles Guyane, Pointe à Pitre, France
- Vulnérabilités et l'Innovation sur le Sport (L-VIS) – EA : 7428, Université de Lyon
- Culture, sport, santé, société (C3S) - Antenne de l'Université de Bourgogne, Dijon
- MSH Sud - Languedoc-Roussillon Universités
- Association Corps & Culture
- Département Management du Sport – UFR STAPS Montpellier

BIBLIOGRAPHIE

- Andrieu, B. (2015). L'adolescent séduisant son corps : une émergence sensorielle. *Enfances & Psy*, 4 : 93-102.
- Barthelemy, M. (2002). « L'engouement pour les raids-aventure ou la société du risque transfigurée par le destin », *Sociétés* 3-77 : 83-93.
- Bessy, O. (2005). « Sociologie des pratiquants de l'extrême. Le cas de figure des participants au Grand Raid de La Réunion », *Staps* (3) : 57-72.
- Bessy, O. (1987). Les salles de gymnastique. Un marché du corps et de la forme. *Esprit*, Le nouvel âge du sport, (4), 79 - 94.
- Botti, L. et Peypoch, N. (2012). « De la touristicité des territoires », *Tourisme & Territoire/Territories & Tourism*, (2) : 68-100.
- Bourdeau, P. (1994). *Tourisme d'aventure : la traversée des apparences*. Téoros, 13 (3) :6-10.
- Bromberger, C. (1995). « De quoi parlent les sports ? », *Terrain*, 25 : 5-12.
- Cazes, G. (1992). *Tourisme et Tiers-Monde. Un bilan controversé*. Paris : L'Harmattan
- Corneloup, J. (2011). « La forme transmoderne des pratiques récréatives de nature. » *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie* 2.3.
- Cousin, S. et Réau, R. (2009). *Sociologie du tourisme*, La Découverte, coll. « Repères ».
- Cousin, S. et Apchain, T. (2016). « Tourisme et anthropologie : un tango de l'altérité », *Mondes du Tourisme* [Online], 12, Online since 24 March 2017, connection on 30 March 2017. URL : <http://tourisme.revues.org/1320>
- De Certeau, M. (1980). *L'invention du quotidien* (Tome 1). Arts de faire. Paris, Gallimard
- Darbon, S. (2014). *Les fondements du système sportif. Essai d'anthropologie historique*. Paris, L'Harmattan.
- Dumazedier, J. (1964). *La civilisation des loisirs* (Seuil.). Paris.
- Ehrenberg, A. (1991). *Le culte de la performance*. Paris: Broché .
- Featherstone, P. M., Hepworth, M., & Turner, P. B. S. (1991). *The Body: Social Process and Cultural Theory* (1er éd.). Sage Publications Ltd.
- Forget, C. (2012). *Vivre sur la route. Les nouveaux nomades nord-américains*, Montréal, Ed. Liber.
- Gibson, H. J. (1998a). Active sport tourism: Who participates? *Leisure Studies*, 17(2) : 155-170.
- Glyptis, S. A. (1982). *Sport and tourism. Western Europe*, London : British Travel Educational Trust.
- Guibert, C. (2015). « Introduction au dossier », *Mondes du Tourisme* [En ligne], 11 URL : <http://tourisme.revues.org/1002>
- Guttman, A. (2006) [1978]. *Du rituel au record. La nature des sports modernes*. Traduction française par Thierry Terret, Paris, L'Harmattan.
- Ladwein, R. (2005). Le matérialisme ordinaire et la satisfaction dans la vie: vers une approche segmentée, *Revue Française du Marketing*, 201-1/5, mars : 49-62.
- Le Breton, D. (1991). *Signes d'identités. Tatouages, piercings et autres marques corporelles*. Paris: Métailié.
- Mamontoff A-M. et Hoerner, J-M. (2009). Pour une nouvelle recherche en tourisme. coll. *Homo Touristicus*, éd. Balzac.
- McIntyre, N. et Roggenbuck, J.W. (1998). « Nature/Person Transactions During an Outdoor Adventure Experience: A Multi-Phasic Analysis », *Journal of Leisure Research*, 30, 4 : 401-422.
- Muir, J. (1954). *The wilderness world of John Muir*, ed. Edwin Way Teale, Boston, NY, Mariner Book.
- Perera, E. et Beldame Y, (dir.) (2016). *In Situ : interactions, situations et récits d'enquête*. L'Harmattan, coll. « Mouvement des Savoirs ».

- Pigeassou, C. (1997). Sport et tourisme : Émergence du sport dans l'offre touristique. Revue Les Cahiers d'Espace n°52, Paris, éd. ETE (Editions Touristiques Européennes), ESPACES.
- Pigeassou, C. (2002). « Sport Tourism, a Growing Sector: Issues and Perspectives in France ». In Gammon S. et Kurtzman, J. (éd.), Sport tourism: principles and practice, Eastbourne, Leisure Studies Association, 129-140.
- Pociello, C. (1987). « Un nouvel esprit d'aventure, de l'écologie douce à l'écologie dure », in *Esprit*, Le nouvel âge du sport : 95-105.
- Queval, I. (2008). *Le corps aujourd'hui*. Éditions Gallimard.
- Rauch, A. (1988). *Vacances et pratiques corporelles*, Paris, P.U.F.
- Raveneau, G., Memmi, D. et Taïeb, E. (coord.) (2011). Dossier « Anatomie du dégoût ». Ethnologie française, n° 1.
- Routier, G. et Soulé, B. (2012). L'engagement corporel : une alternative au concept polythétique de « sports à risque » en sciences sociales. *Movement and Sport Sciences – Science & Motricité*, 77 : 61-71
- Sobry, C. (2004). Le tourisme sportif. Presses Universitaires du Septentrion.
- Sobry, C. (2016) Sport Tourism and Local Sustainable Development. Prospective of globalization effects - Actors strategy and responsibility. Harmattan.
- Sohn, A. (2006). Le corps sexué. Dans *Histoire du Corps T.3, Les Mutations du regard, le XXème siècle* (Seuil., Vol. 1-3, p. pp 93 - 127). Paris.
- Soldani, J. (2015). « Retour au jeu ? Réappropriations du volley-ball par les Bunun de Taïwan », Revue du MAUSS, Numéro spécial : L'esprit du sport. Entre jeu, don et démesure, n°46 : 99- 116.
- Soulé, B. (2008). « Les «sports extrêmes» : analyse terminologique d'une caractérisation sportive à succès. *Science & Motricité* 63 : 84-90.
- Tesson, S. (2011). *Dans les forêts de Sibérie*, Paris, Gallimard.
- Théodat, J-M. (2004). « L'endroit et l'envers du décor: la «touristicité» comparée d'Haïti et de la République Dominicaine », Revue Tiers Monde, 2 : 293-317.
- Thoreau, H. D., (2008) [1854], *Je vivais seul, dans les bois*, Folio Gallimard.
- Urbain, J. D. (1991). *L'idiote du voyage*. Paris : Plon.
- Veblen, T. (1934) [1899]. *The Theory of Leisure Class. An Economic Study of Institutions*. New York, The Modern Library.
- White, K. (2007). *Les finisterres de l'esprit*, Ed Isolato.
- White, K. (1987). *Le poète cosmographe*, Presses universitaires de Bordeaux. Découverte.